

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	96 (1967)
Heft:	5
 Artikel:	Réflexions sur le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire
Autor:	Barras, Jean-Marie
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1040285

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUESTIONS ET RÉPONSES

Réflexions sur le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire

A vos plumes! Je réponds à l'invitation faite par M. Victor Galley à la fin de son article intitulé «L'opinion d'un Directeur». Mais je me permettrai d'élargir un peu le débat.

1. De quel droit les mal juger?

La question du passage des enseignants de l'école primaire à l'école secondaire a suscité et suscite encore certains remous. D'aucuns jugent bien mal ceux qui fréquentent l'Université en vue d'accéder à l'enseignement secondaire. Ils prennent même pour s'exprimer leur plume la plus comminatoire. D'autres sont près de considérer leurs collègues passés à l'échelon secondaire comme des transfuges. La plupart enfin – je me plaît à le penser – ne vont pas chercher si loin et si mal. Ils se réjouissent plutôt de constater que des jeunes, et des moins jeunes, animés d'une saine ambition et du désir de se perfectionner, partent à la conquête ardue de ce «brevet moyen» décrit et décrié avec des encres de diverses teintes.

Non, les maîtres secondaires naguère instituteurs ne se sont pas livrés à de machiavéliques calculs avant de décider de parfaire la formation qui leur ouvrira les portes de l'enseignement secondaire. Pourquoi les mal juger? On relève, dans toutes les autres professions, le courage de ceux qui préparent un examen supérieur tout en exerçant leur métier. Pourquoi faire exception des quelques instituteurs qui fréquentent l'Université? Ils délaissent leur classe, ont prétendu certains. Quelles preuves en ont-ils? Et en quelle qualité se permettent-ils de jouer les juges ou les censeurs? N'oubliions pas, et ceci me semble important, qu'aucun dilettante, avide de trouver une situation plus tranquille, ne parviendra au terme des cours et travaux nécessaires pour se présenter aux examens.

2. Liberté chérie

Ne parlons qu'en connaissance de cause et, surtout, ne jugeons pas. N'attachons pas trop d'importance à cette «liberté chérie» que des gens

mal renseignés croient l'apanage des écoles secondaires. Expérience faite – douze ans d'enseignement primaire dans une classe mixte comptant tous les degrés et jusqu'à plus de cinquante élèves – je n'ai pas trouvé plus de liberté à l'école secondaire. Je n'en attendais d'ailleurs pas! Un horaire plus précis, la sonnette qui tinte toutes les 50 minutes, une discipline souvent plus difficile à maintenir, davantage de corrections (mais oui!), autant de responsabilités, moins d'initiatives parce que soumis à une direction et intégré à un corps professoral, et j'en passe!

Ne nous leurrons pas. A quelque degré de l'enseignement que nous soyons, il y a le maître qui accomplit sa mission d'éducateur avec sa conscience, son cœur, sa formation toujours à parfaire et son imagination. Ici ou là, des difficultés existent, différentes peut-être, mais réelles. Trêve donc de comparaisons, d'interrogations sur le sort meilleur ou pire des uns et des autres. Nous sommes tous des enseignants, attelés à une même tâche, aussi importante au bas de l'échelle qu'au sommet.

3. Les diplômes

Il est prétentieux de vouloir juger le niveau intellectuel d'un collègue dans l'enseignement et hasardeux de le cataloguer parmi les infaillibles et les omniscients parce qu'il s'est acquis un grade universitaire.

Combien de maîtres, après leur école normale (qui a tout de même de la valeur, que diable!) ont parfait leurs connaissances. Les lectures et recherches personnelles, les cours suivis, l'ouverture d'esprit, l'intelligence, l'expérience et le sens de la pédagogie ne peuvent-ils amener un maître au niveau de celui qui a suivi les cours d'une Faculté? Je vous laisse le soin de répondre.

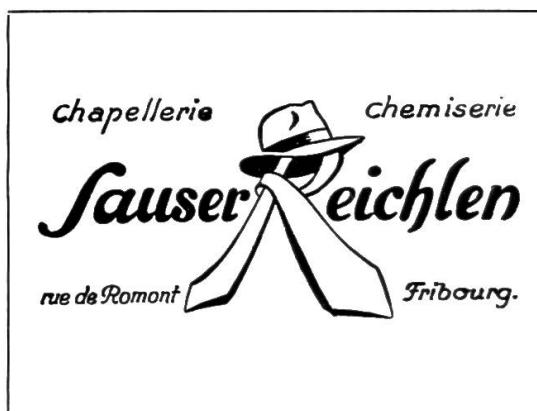
Qu'on ne se méprenne pas sur mes intentions. Je ne veux ni minimiser l'universitaire, ni porter aux nues le self-made man. Je veux simplement dire que tout est fonction de la personnalité. Si l'autorité compétente, en pleine connaissance de cause, appelle un maître à la tête d'une classe secondaire en se basant sur le second alinéa de l'art. 27 de la loi sur l'enseignement secondaire, elle a raison. Le candidat fera certainement un bon professeur.

En conclusion

Des trois idées que j'ai voulu présenter – les instituteurs-étudiants ont d'incontestables mérites; à tous les niveaux de l'enseignement se rencontrent de réelles difficultés; la valeur de l'enseignant dépend beaucoup de sa personnalité – je me permets de tirer une conclusion.

Que dans tout le canton, à tous les échelons de l'enseignement, l'on manifeste les uns envers les autres estime et compréhension. Que le dialogue engagé se poursuive, mais dans un esprit de réciproque amitié. Juger, critiquer, voire jalousser ne sont pas particulièrement les signes distinctifs d'un esprit supérieur. La quasi totalité d'entre nous, enseignants des degrés primaire et secondaire, sommes bien conscients de faire partie d'un même corps, avec les mêmes soucis et le même idéal. Soyons donc unis. Et lorsque nous entamons le dialogue, faisons-le en amis, sans jugements arbitraires ni argumentation douteuse.

Jean-Marie Barras



Pour tous vos imprimés
une seule adresse
Imprimerie St-Paul
Fribourg

**bien achalandé
vend bon
marché**

Aux Arcades et Rue de Romont 14, Fribourg

Aux Arcades, Morat